

## SERVICE EUROPÉEN POUR L'ACTION EXTÉRIEURE



DG Gestion des Ressources  
La Directrice générale

Bruxelles,  
EEAS.DG RM.BHR.3/ap

Aux Représentants permanents des  
États membres auprès de l'Union européenne

Mesdames les Ambassadrices, Messieurs les Ambassadeurs,

J'ai l'honneur de vous informer que nous cherchons à pourvoir un poste d'expert national/experte nationale (END) dans le cadre d'un détachement « sans frais » auprès du Service européen pour l'action extérieure au titre de la décision (2026) 18 de la Haute Représentante du SEAE du 20.07.2026 fixant le régime applicable aux END.<sup>1</sup>

Ce poste est à pourvoir au sein de la Division POL.MENA.6 – Iran.

Vous trouverez, en annexe, le profil de poste que je vous saurai gré de bien vouloir transmettre aux différents Ministères compétents afin de générer des candidatures adéquates.

Les candidats sont invités à soumettre **les annexes I et II de l'avis de vacance** (dûment remplies et signées), accompagnées de leur **curriculum vitae et de leur lettre de motivation** en anglais ou en français, en format PDF. Le modèle de curriculum vitae européen est disponible à l'adresse internet suivante: <http://europass.cedefop.europa.eu/fr/documents/curriculum-vitae>.

Seules les candidatures reçues dans le format susmentionné **au plus tard le 30 octobre 2026** (18h00, heure de Bruxelles) seront prises en considération pour le présent appel à candidatures.

Les représentations permanentes sont invitées à envoyer les candidatures à la division EEAS.RM.BHR.3 «Sélection et recrutement» à l'adresse électronique suivante: [SNE-HQ@eeas.europa.eu](mailto:SNE-HQ@eeas.europa.eu).

Les candidatures seront examinées par mes services, qui organiseront dès que possible les entretiens de sélection.

**Veuillez noter que la possession d'une habilitation de sécurité (EU-SECRET/SECRET-UE) est requise pour ce poste.**

---

<sup>1</sup> Décision de la Haute Représentante (2026) 18 du 20 juillet 2026 établissant les règles applicables aux experts nationaux détachés auprès du Service européen pour l'action extérieure

Veillez aussi noter que le SEAE met en œuvre les règles en matière de protection des données conformément au règlement (UE) 2018/1725<sup>2</sup> du Parlement européen et du Conseil. Par conséquent, les données à caractère personnel des candidats seront diffusées au sein des services du SEAE, aux fins des procédures de sélection et de détachement.

Je vous remercie de votre collaboration et vous prie de croire, Mesdames les Ambassadrices et Messieurs les Ambassadeurs, à l'assurance de ma respectueuse considération.

(Signé)  
Elsa FENET

(Faisant Fonction DG RM)

Annexes : - Décision de la Haute Représentante du 20.07.2026.  
- Avis de vacance

Cc : S. Brabant, Head of Division, POL.MENA.6  
U. Hauer, Head of Division, RM.BHR.3  
C. Osti, Head of Sector, RM.BHR.3

---

<sup>2</sup> Règlement (UE) 2018/1725 du Parlement européen et du Conseil du 23 octobre 2018 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel par les institutions, organes et organismes de l'Union et à la libre circulation de ces données, et abrogeant le règlement (CE) no 45/2001 et la décision no 1247/2002/E.